



SECURITY DEFENSE

Business review

L'actu de la Menace

→ L'affaire TV5 Monde

Entre Roland Garros et l'inauguration du salon du Bourget, les services de renseignement français (DCRI) ont opportunément déclaré à des journalistes de l'AFP que le piratage de TV Monde était dû à des hackers russes... Est-ce crédible ? C'est en tous cas possible, mais loin d'être certain. Bizarrement, cette information est venue faire la Une du 20h au lendemain de questions embarrassantes sur le déplacement, en Falcon 7X gouvernemental et en famille, du Premier ministre français à Berlin, à l'occasion de la finale de la coupe d'Europe des Clubs champions (UEFA) entre un club italien et un club espagnol. Pour qui l'ignorerait, l'utilisation d'ordinateurs de tel ou tel pays n'est absolument pas une preuve de quoi que ce soit, tant il est vrai que les pirates aguerris savent utiliser des logiciels de rebond pour masquer leur situation géographique et savent aussi, grâce aux botnets, se glisser dans des ordinateurs privés pour en faire des zombies. Cependant, il est possible que les fameux pirates de TV5 Monde aient été en effet des Russes, car la location des services de pirates mercenaires russes existe bien, souvent en lien avec des mafias (les mafias russes sont puissantes et organisées), sans que le donneur d'ordre de l'action contre TV5 Monde soit nécessairement russe: tout n'est qu'une question de prix de la mission... Parlons des moyens utilisés: des moyens informatiques certes, mais aussi des moyens humains. Certaines sources nous ont soufflé que les fameux mots de passe étaient en effet souvent épinglés au mur, dans certains bureaux de télévision, et que le détournement de ces mots de passe aurait été réalisé au téléobjectif, d'un immeuble d'en face, grâce à des complicités intérieures. Il est aussi simple en outre, lorsqu'on nettoie des bureaux, de lire des mots de passe... L'histoire du reportage de France 2 dans «Arrêt sur Image» pourrait être une manipulation: puisque l'attaque a eu lieu le 08 avril, le reportage du 10 avril montrant les mots de passe épinglés au mur ressemble fort à une mise en scène. Quant aux messages des pirates de TV5 Monde, ils sont clairement tournés vers la promotion de l'Etat Islamique et des salafistes, ce qui démontre une fois de plus leur capacité de nuisance et leur habileté à utiliser les outils modernes pour faire leur marketing. Deux éléments à souligner: le premier, c'est que depuis le lendemain des attentats de janvier à Paris, les intérêts français, dans l'hexagone ou à l'Etranger, sont la cible quotidienne d'attaques de cyber-djihadistes. Cette information est passée sous silence auprès du plus grand nombre, car les éléments de langage officiels ne veulent pas officiellement désigner les ennemis de la France... Pour des raisons mercantiles? Deuxième élément: le 18 avril (10 jours après le piratage de TV5 Monde), MaliActu.net écrivait que «le piratage de TV5Monde serait dû à John Dz basé à Alger et à Khattab un irakien lié à Daesch»! Très gênante pour certains alliés de la France, cette information mériterait un démenti si c'est faux...AE

N° 130 • 23 Juin 2015

SOMMAIRE

- > Interview d'Alain Juillet, Président du CDSE p.2
- > Dans les secteurs p.4
- > Les marchés financiers p.5
- > Paris Air Show Le Bourget p.6

AGENDA

- > 01 - 04 Septembre 2015 - Kielce, Pologne MSPO
- > 15 - 18 Septembre 2015 - Londres, UK DSEi
- > 30 Sept - 03 Octobre 2015 - Monaco Assises de la sécurité et des SI
- > Septembre 2015 - Paris, France Salon APS
- > 18 - 22 Octobre 2015 - Dubaï, EAU GITEX Technology week

Plus d'infos

→ Vigipirate

En Ile de France, les patrouilles militaires de l'opération Sentinelle, qui protègent des lieux sensibles ou des lieux de culte, notent en moyenne cinq repérages par jour de la part d'individus louches... Pour de prochains attentats ?

Interview d'Alain Juillet

Ancien Haut Responsable à l'Intelligence Economique, Président du CDSE*

◆ **SDBR : Avec le rejet de la loi sur le secret des affaires, en janvier 2015, la France n'a-t-elle pas encore raté son rendez-vous avec l'Intelligence Economique ?**

AJ : Ce n'est pas exactement cela. Nous sommes dans une compétition économique mondiale et, pour pouvoir faire la course en tête, encore faut-il avoir toutes les cartes en main. Nous nous apercevons qu'en France nous avons beaucoup de mal à avoir toutes les cartes en main, car il nous manque toujours un élément. La loi sur le secret des affaires, refusée en France mais rediscutée au niveau de Bruxelles, était un élément constitutif d'une capacité offensive pour aider les entreprises françaises à se protéger à l'étranger. Aujourd'hui, en l'absence de loi et de règlements, les groupes étrangers peuvent «faire leur marché» en France très facilement et sans contraintes, ce qui n'est le cas ni en Grande-Bretagne, ni aux Etats-Unis, ni en Russie, ni en Chine... Pour autant, nous essayons de faire de l'intelligence économique et de la sécurité en progressant, mais il nous faudrait combler notre handicap par une loi sur le secret des affaires pour lutter à armes égales.

◆ **Vous avez été Haut Responsable à l'Intelligence Economique entre décembre 2003 et avril 2009. Quel regard portez-vous sur les progrès qui restent à accomplir dans ce domaine ?**

En 2005, après deux ans de discussions difficiles car nous étions suspectés de protectionnisme, nous avons produit un décret sur le contrôle des investissements étrangers, limité au domaine régalién à cause du traité européen. En 2014, le ministre Arnaud Montebourg a utilisé ce décret en amplifiant son champ d'action et tout le monde a trouvé cela normal, ce qui me réjouit. Mais il aura fallu 10 ans pour passer d'une évidence à une chose acceptée par tous. Nous avons commencé à travailler sur une proposition de loi sur le secret des affaires en 2007, sans réussir à la faire voter; le député Bernard Carayon a repris le dossier et déposé une proposition de loi visant à sanctionner la violation du secret des affaires, le 22 novembre 2011, sans succès. Madame Claude Revel, à la tête de la Délégation Interministérielle à l'Intelligence Economique, a vainement tenté la même chose en janvier 2015; voila donc 7 ans que tout le monde sait qu'il faut faire passer un texte. Il passera surement dans deux ou trois ans, probablement sur l'insistance de l'Europe qui aura voté un texte entre temps... Nous aurons alors perdu dix ans et combien de secrets industriels ?

◆ **Comment expliquez-vous ces blocages ?**

Les professionnels savent très bien ce qu'il faut faire, mais il y a de telles pesanteurs chez nous qu'il est extrêmement difficile de faire bouger les choses! En France, la plupart des informations importantes sur l'entreprise sont facilement consultables, via le greffe du tribunal de commerce. A l'inverse, en Grande-Bretagne, si vous demandez le bilan ou le chiffre d'affaires d'une entreprise britannique, vous aurez immédiatement le MI5 qui viendra vous suspecter d'espionnage. Dans les pays peu innovants le problème n'est pas le même, car ils présentent moins d'intérêt pour des prédateurs. Mais en France, pays très innovant qui dépose des brevets et qui a des start-up très créatives, nous n'avons aucun moyen d'empêcher les groupes étrangers de venir y faire leur marché.

◆ **Plaidez-vous pour une forme de protectionnisme ?**

Ce n'est pas du protectionnisme et je suis pour le jeu normal des affaires. Mais dans le monde des affaires, comme ailleurs, il faut pouvoir se battre à armes égales. La question n'est pas d'empêcher des étrangers de faire telle ou telle chose, mais de permettre aux entreprises françaises de se battre à armes égales: il y a aujourd'hui un déséquilibre flagrant, au détriment des entreprises françaises, dans un certain nombre de domaines.

◆ **Ne trouvez-vous pas étonnant qu'une loi sur la protection du secret des entreprises ne puisse être votée, en même temps qu'une loi très controversée sur le renseignement soit votée dans l'urgence ?**

Je suis pour la loi sur le renseignement, qui a été votée en force, car la France doit disposer d'un certain nombre d'armes face au terrorisme. Cette loi a pu être votée du fait de l'émotion provoquée par les attaques terroristes et de la volonté d'appliquer une forme de principe de précaution face à la menace. La loi a été préparée durant l'été 2014, mais le vote de la loi a bénéficié de l'impact émotionnel des attentats de janvier 2015 à Paris. Nous sommes sur un terrain difficile, car d'un côté il faut pouvoir protéger la population et d'un autre coté on ne peut accepter un affaiblissement trop fort de nos libertés individuelles, même si les individus sont dans une logique nouvelle de réduction de leurs libertés, au profit de leur sécurité ou pour des raisons mercantiles (par l'utilisation du mobile).

Suite de l'interview page 3

*CDSE : Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises

Interview d'Alain Juillet

Ancien Haut Responsable à l'Intelligence Economique, Président du CDSE

◆ Que voulez-vous dire ?

Lorsque vous achetez un mobile et que vous activez son GPS, tout le monde peut savoir où vous êtes. Lorsque vous achetez un livre sur Amazon ou une réservation sur Booking, vous tombez dans les filets technologiques d'entreprises comme Cisco, qui vont vous définir comme lecteur potentiel de telle publication ou comme client potentiel de tel ou tel hôtel ou destination. C'est une forme d'espionnage et une perte manifeste de liberté individuelle. Grâce aux cookies, les individus aliènent leur liberté personnelle sans le savoir. Dans d'autres domaines, comme la conduite automobile, on assiste aussi à la perte totale de la liberté individuelle, au nom de la sécurité prônée par la raison et des groupes de pression. Le numérique amplifie aujourd'hui ce phénomène et les individus ne s'en rendent pas compte. Vous constatez les mêmes problématiques sur les mots et sur la liberté de penser. En matière d'intelligence économique, nous sommes aussi face à une forme de pensée unique qui bride la pensée concrète: nos amis sont nos amis et il est interdit de dire qu'ils peuvent nous voler...

◆ Pourtant, l'actualité n'apporte-t-elle pas régulièrement des preuves tangibles de l'espionnage fait par « nos amis » ?

Nous savons, depuis longtemps, qu'il y a un accord entre Britanniques et Américains pour collaborer très étroitement dans le domaine de la recherche et de l'échange d'informations. Nous comprenons aujourd'hui que ce type d'accord existe aussi entre les Américains et les Allemands; c'est le droit des Allemands. Ce qui est gênant, c'est d'apprendre qu'ils regardent ensemble ce qui se passe en France et dans les pays du sud de l'Europe, car les Allemands sont nos plus proches alliés! J'ai toujours dit qu'en matière économique il n'y a pas d'amis, donc rien d'étonnant, mais pourquoi eux pourraient-ils le faire et pas nous? Peut-être l'affaire de l'espionnage d'Airbus par les Allemands, sortie récemment dans la Presse allemande, n'est-elle qu'une manipulation, faite par ceux qui ont intérêt à semer la zizanie entre l'Allemagne et la France? A qui profite l'affaire? L'immense mérite d'Edgar Snowden est d'avoir fait comprendre, à des gens qui ne voulaient absolument pas y croire, que ce que nous disions depuis au moins dix ans était réel. Le paradoxe aujourd'hui, dans l'esprit des Français en général, est de penser «oui c'est normal, les Américains nous écoutent»... Ce constat est très grave! La pensée unique se satisfait d'un certain nombre de choses ou bien, lorsque les faits ne conviennent pas, s'y substitue la politique de l'autruche à savoir «ça n'existe pas...je ne vois rien...». Nous sommes en plein déni de réalité. A l'inverse, lorsque le législateur envisage de renforcer nos moyens de défense (loi sur le secret des affaires), nous assistons à un tollé d'indignation! C'est le monde à l'envers!

◆ Alors, que faire dans ce monde violent pour protéger nos pépites industrielles?

La première chose à faire est d'être réaliste et d'arrêter de faire du déni de réalité. Cela sous-entend de se connaître, de connaître l'adversaire, de le nommer et de ne pas se tromper d'ennemi. Ensuite, il faut décider de se battre pour préserver nos intérêts et les défendre. Je ne suis pas sûr que l'intelligence économique joue son rôle en France, quand j'observe certaines dernières affaires de cessions (de grandes entreprises ou de PME) ou de transferts d'activité. Nous devrions au moins nous demander: pourquoi partent-elles? Répondre que c'est la fiscalité qui provoque les départs est insuffisant, car ce n'est jamais la seule raison! Notre société de l'entre-soi, construite autour de dirigeants issus du même monde et des mêmes écoles, ne comprend rien au monde des start-up et ne le fréquente pas, sinon en surface. Or l'avenir est dans le monde des start-up. L'Etat français n'a pas su protéger certaines entreprises de grande valeur, au moins espérons qu'il soutiendra réellement enfin les start-up! Pour cela, il faudrait avoir une vision stratégique de long terme qui manque depuis la fin du Commissariat au Plan.

◆ Aujourd'hui, quelles sont vos ambitions pour le CDSE que vous présidez ?

Dans le monde futur, le directeur de sécurité devra être un des plus proches collaborateurs du Président ou du directeur général, car ce sera par les failles de sécurité que viendront les plus grosses pertes physiques, matérielles ou immatérielles. Par ailleurs, nous sommes dans un monde qui travaille en réseaux, pour échanger en permanence les informations utiles de tous ordres et les solutions techniques. Le partenariat public-privé y est indispensable tout comme la compréhension de ce qui se passe ailleurs. Mon ambition pour le Club est donc de développer les échanges techniques entre les membres, à travers les commissions professionnelles, de collaborer étroitement avec tous les services de l'Etat, de la formation à l'échange et aux retours d'expérience, d'avoir des relations suivies avec les organisations étrangères semblables à la nôtre, enfin d'améliorer l'image de la sécurité et de sensibiliser à son importance nos concitoyens. J'ajouterai que la sécurité est un monde qui bouge et évolue très vite. Face à sa complexité croissante, le directeur de sécurité doit être un généraliste de haut niveau s'appuyant sur des expertises internes et externes, ce qui suppose une mise à niveau permanente et une capacité d'analyse et de synthèse qui s'acquiert avec le temps et l'expérience.

Interview réalisée par Alain Establier

Dans les secteurs

→ Les exportations d'armement

Sur la période 2010-2014 les principaux pays exportateurs d'armement ont été, sans surprise, les Etats-Unis avec 48.2 % de parts de marché et la Russie avec 11.9 % de parts de marché. L'Europe réalise 28.2 % de parts de marché, mais ce chiffre n'est-il pas artificiel au final puisque certains pays européens se livrant à une concurrence effrénée, il nous semble complètement étonnant de faire un amalgame européen: le meilleur exemple en la matière est le marché mondial du chasseur bombardier, où nous avons vu le Gripen suédois, le Typhoon du consortium Eurofighter (Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie) et le Rafale de Dassault se livrer à une concurrence mortelle.

Au 4e rang des exportateurs mondiaux d'armement, la France est inscrite depuis deux ans dans une dynamique d'augmentation de ses parts de marché. En dépit de l'accentuation de la concurrence au niveau international, les exportations françaises ont progressé en 2014 de près de 18% par rapport à 2013, représentant 8,2 milliards d'euros.

Sur la période 2010-2014 les principaux clients de la France en matière d'armement ont été: l'Arabie saoudite (12.000 M€), l'Inde et le Brésil (tous deux autour de 6.000 M€), les EAU (4.000 M€), le Maroc (autour de 3.000 M€), les Etats-Unis (environ 2.500 M€), le Royaume-Uni (environ 2.000 M€), la Malaisie, Singapour et la Russie (chacun autour de 1.800 M€).

La région du Proche et du Moyen-Orient représente la majeure partie des prises de commandes en 2014. Ce résultat est essentiellement dû aux accords conclus avec l'Arabie Saoudite (deux grands contrats d'équipement dans le domaine terrestre, auxquels il convient d'ajouter le financement du contrat d'armement en faveur de l'armée libanaise). Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et sont à rapprocher des prises de position de la France sur certains sujets de politique étrangère. L'embargo récent sur les commandes d'armement reçues de la Russie est aussi à rapprocher de ces chiffres...

Rappelons que les exportations d'armement concernent directement un cinquième de l'ensemble des emplois de l'industrie de Défense française (environ 37.000 emplois) et 669 entreprises françaises, dont plus de la moitié sont des PME.

→ Kaméléon voit la nuit en couleur

Le général d'armée Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, a remis le 2 juin 2015 le 42e prix «Ingénieur Général Chanson». Ce prix est décerné chaque année par l'Association de l'Armement Terrestre (AAT). Il récompense des travaux permettant des progrès importants dans le domaine de l'armement terrestre. Cette année, ce sont les travaux menés, par Damien Letexier et Geoffroy Deltel de la société Photonis, sur la caméra couleur à très bas niveau de lumière CMOS Kameleon qui sont à l'honneur. Elle permet de voir en couleur dans une obscurité quasi-totale. Auparavant, pour filmer de jour et de nuit, il fallait deux caméras. En 2011, Photonis invente une caméra, avec de nouveaux capteurs, permettant d'obtenir des images le jour et la nuit, jusqu'à la pleine lune. Cependant cette caméra se limitait à une vision nocturne monochrome. Pour voir en couleur la nuit, Photonis a mis au point Kaméléon. Développée grâce au programme de financement RAPID de la Direction générale de l'armement (DGA), la caméra Kaméléon présente un intérêt technologique manifeste pour de nombreuses applications: la surveillance urbaine, l'aide à la conduite de véhicules blindés de nuit, l'intégration dans le casque des pilotes d'hélicoptères civils et militaires, la surveillance des voies de circulation ou l'extension de l'utilisation des drones de surveillance la nuit.

→ Thales Alenia Space Belgium participe au programme ExoMars 2018

Thales Alenia Space Belgium, la filiale belge de TAS, a été sélectionné par OHB pour fournir des équipements électroniques qui seront embarqués à bord de la mission ExoMars 2018 dont le maître d'œuvre est Thales Alenia Space Italie; il s'agit d'un programme né d'une synergie entre l'ESA (Agence Spatiale Européenne) et le Roskosmos (Agence Spatiale Russe). Cette mission aura pour objectif d'étudier le sol et la sub-surface de la planète Mars, à l'aide d'un rover déposé à sa surface. TAS Belgium va concevoir et fabriquer le cœur électrique (Power Conditioning & Distribution Unit), qui a pour principale fonction de distribuer l'énergie à bord du «Carrier Module» à partir des deux sources d'énergies disponibles (les panneaux solaires photovoltaïques et les batteries qui prennent le relais en période d'éclipse solaire). Thales Alenia Space a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros en 2014 et emploie 7500 personnes dans 8 pays. www.thalesaleniaspace.com

Les marchés financiers

A l'approche d'échéances importantes, les marchés ont replacé (enfin?) la Grèce au premier rang de leurs préoccupations. Ce n'est pas sans raison, tant le Gouvernement grec et ses créanciers publics ne semblent pas prêts aux ultimes concessions nécessaires à un accord (qui s'il était finalement arraché ne marquerait qu'une pause dans le dossier grec) qui permettrait à la Grèce d'honorer ses engagements financiers auprès du FMI (le 30 juin) et de la BCE (en juillet). Il est possible que le risque financier d'un défaut grec et d'un éventuel «Grexit» soit correctement appréhendé par les marchés (encore qu'il ne faudrait pas être surpris que quelques cadavres soient enfouis au fond des placards), mais les risques politiques sont très sous-estimés: en Grèce, où les citoyens devraient rapidement être confrontés au coût de la faillite, ouvrant la voie à des scénarios peu rassurants; en Europe, où la sortie possible de la Grèce de la Zone Euro, voire de l'Union Européenne, ouvrirait des brèches que les eurosceptiques rendront vite béantes. Les scénarios de non-contagion seront alors rapidement pris à contre-pied! Sans accord, l'été des marchés risque d'être très chaud!

Les Leaders du secteur Security & Defense

Nom	Pays	Cours au 31/12/14	Cours au 04/06/15	Cours au 19/06/15	▲ / ▼	Depuis le 01/01/15	Nom	Pays	Cours au 31/12/14	Cours au 04/06/15	Cours au 19/06/15	▲ / ▼	Depuis le 01/01/15
Rheinmetall	DE	36,27	47,59	46,21	▼	27%	Volvo Corp.	SW	84,7	109,2	106	▼	25%
Siemens	DE	93,75	95,35	94,42	▼	1%	Babcock Int Group	UK	1058	1141	1113	▼	5%
ThyssenKrupp	DE	21,26	24,12	24,07	▼	13%	Bae Systems	UK	472	505	473,4	▼	0%
Airbus Group	FR	41,35	59,93	58,65	▼	42%	Qinetiq Group	UK	187,9	234,3	230,4	▼	23%
Alcatel-Lucent	FR	2,97	3,53	3,37	▼	13%	Ultra Electronics	UK	1800	1871	1835	▼	2%
Atos	FR	66,3	68,88	67,64	▼	2%	Boeing	US	129,98	143,81	145,38	▲	12%
Dassault Aviation	FR	1062,8	1217,4	1180	▼	11%	Cisco Systems	US	27,81	29,09	29,21	▲	5%
Safran	FR	51,25	62,09	62,1	▲	21%	Elbit Systems	US	60,73	75,75	78,07	▲	29%
Thales	FR	45	55,83	54,61	▼	21%	General Dynamics	US	137,62	140,68	145,99	▲	6%
CNHI / ex Fiat Industrial	IT	6,7	7,95	7,89	▼	18%	Honeywell International	US	99,92	104,98	105,53	▲	6%
Finmeccanica	IT	7,73	12,1	10,99	▼	42%	Kratos	US	5,02	5,92	6,67	▲	33%
Hitachi Ltd	JP	900,7	844,4	826,6	▼	-8%	L3 Communications	US	126,21	118,46	117,63	▼	-7%
Mitsubishi Electric	JP	1446	1686,5	1627,5	▼	13%	LEIDOS / ex SAIC	US	43,52	43,2	42,49	▼	-2%
Panasonic	JP	1427	1784	1708,5	▼	20%	Lockheed Martin	US	192,57	191,89	192,75	▲	0%
Sony	JP	2472	3773	3657	▼	48%	Northrop Grumman	US	147,39	160,26	165,16	▲	12%
Assa Abloy	SW	414,8	165,4	156,6	▼	NS	Raytheon	US	109,88	102,2	101,24	▼	-8%
Axis AB	SW	199,6	326	337,6	▲	69%	Tyco International	US	43,86	40,55	40,45	▼	-8%
Saab Group	SW	202,3	216,5	202,7	▼	0%	United Technologies	US	115	118,51	115,9	▼	1%

DE: Frankfurt, FR: Paris, IT: Milano, UK: London, SW: Stockholm, US: NYSE, JP: Tokyo

LEIDOS

Flottant: 65 910 000 actions soit 88.60 % du total des actions

Cours au 31/12/2014 : 43.52 USD

Cours au 04/06/2015 : 43.20 USD

Cours au 19/06/2015 : 42.49 USD

Variation par rapport au 31/12/2014 : - 2 %

Dividende 2014 : 1.28 USD soit un rendement de 2.94 %

Actualités : Leidos a présenté des solutions de cybersécurité au salon AFCEA de Baltimore dont « attaques d'ordinateurs et exploitation du réseau », un environnement virtuel pour permettre aux collaborateurs de développer leurs compétences pratiques en cyber dans quatre domaines: rétro-ingénierie, analyse des logiciels malveillants, tests de pénétration et forensics. Leidos travaille aussi sur le Big Data, l'analyse comportementale et la prévision.

Infos utiles

- Une publication bimensuelle
- Rédacteur en chef : Alain Establier
- Société Editrice : SDBR Conseil, SAS domiciliée
26 rue de la République 92150 Suresnes, France
520 236 662 RCS Nanterre
E-mail : admin@securitydefensebusinessreview.com
Web: www.securitydefensebusinessreview.com

- Abonnements: +33 (0) 9 77 19 76 40
- Abonnement annuel : 950 € HT (TVA 20%: 1140 € TTC)
- Abonnement semestriel : 600 € HT (TVA 20% 720 € TTC)
- ISSN 2107-7312

Prochain Numéro: **Mardi 07 Juillet 2015**

Paris Air Show 2015

Que retenir de ce salon du Bourget 2015, pour sa partie professionnelle?

Qu'il a été placé sous un soleil printanier de bon aloi, en comparaison des trombes d'eau de 2013! Que ce n'était pas la foule, en ôtant les collaborateurs, les retraités et les étudiants des allées...Qu'il n'y avait aucun matériel russe (à part un Antonov...ukrainien!) et que les Américains avaient décidé de ne rien faire voler cette année à Paris (par rétorsion à la vente de Rafale à l'Egypte et au Qatar ?). Enfin, que le Qatar tout puissant avait déjà annexé une partie du salon, avec pas moins de 7 avions civils aux couleurs de Qatar Airways, donnant l'impression au visiteur d'être arrivé, après des heures d'embouteillages, à Doha! Air France, qui rumine l'octroi à Qatar Airways de droits de trafic supplémentaires vers la France (Paris, Lyon, Nice) en contrepartie du contrat Rafale, a du apprécier...Les industriels, un peu gênés, s'amendaient en rappelant «heureusement que les pays du Golfe sont là pour passer des contrats et il faut tout faire pour les garder»; les mauvaises langues sur le salon disaient de leur côté «en 2017 ce sera le Qatar Paris Air Show»...

→ Airbus Defence & Space

Ce fut un réel plaisir et un soulagement de revoir, dès l'ouverture du salon, un A400M voler en toute sécurité. Dans la foulée, Airbus Defence and Space nous apprenait la levée des dernières restrictions de vol imposées par les autorités espagnoles (DGAM) et la reprise des livraisons de ce bel avion militaire. Le plan de production pour l'année 2015, en cours de révision suite à l'accident, prévoit toujours la livraison de 13 appareils. En fonction des résultats des essais en vol prévus au cours de l'été, jusqu'à quatre appareils supplémentaires pourraient être mis en livraison. Le plus étonnant est de voir l'A400M se poser sur une distance extrêmement courte, ses performances uniques à l'atterrissage faisant de lui le seul avion de transport capable de délivrer des matériels directement sur le lieu d'intervention, sur tous types de pistes y compris meubles et non aménagées.

Autre curiosité sur le stand Airbus, les drones présentés et en particulier le Tanan, le drone hélicoptère tactique de nouvelle génération (VTOL) équipé d'un moteur diesel, développé pour les Marines. Le Tanan 300 est un système flexible et polyvalent comprenant des charges utiles de très haute capacité, telles que des capteurs EO/IR haute définition, un radar maritime, un système d'identification automatique (AIS), un système d'identification ami/enneemi (IFF), un système de surveillance électronique/COMINT et un radiocompas répondant à tous les besoins. Le modèle présenté était en outre équipé de deux missiles MBDA... www.airbusdefenceandspace.com

→ Arianespace

Airbus Safran Launchers (ASL), déjà actionnaire à hauteur de 39%, est parvenu à un accord avec l'Etat français et le CNES concernant le transfert des parts détenues par le CNES dans le capital d'Arianespace. Au terme des procédures réglementaires d'approbation et de consultation requises, Airbus Safran Launchers a ainsi vocation à devenir actionnaire à 74% d'Arianespace. Les 26% restant demeurent inchangés et appartiennent aux principaux industriels (OHB, Avio, Ruag, etc.) issus de 10 pays européens intervenant dans les filières Ariane et Vega. Une fois cette évolution actionnariale entrée en vigueur, Arianespace restera une entreprise autonome, son siège social étant basé à Evry, mais des synergies opérationnelles accrues seront mises en œuvre avec Airbus Safran Launchers. Dans sa conférence de Presse, le PDG Stéphane Israël rappela la nécessité de faire des économies avant l'arrivée d'Ariane 6 et du nouveau lanceur Vega C (disponible en 2018), pour pouvoir compenser les baisses de tarifs concédées aux lancements de petits satellites. Il a rappelé aussi qu'Arianespace met en œuvre des solutions de lancement sur mesure pour ses clients, et s'appuie sur une fiabilité et une disponibilité inégalées, 65 succès d'affilée pour Ariane 5, 11 lancements réalisés en 2014, preuve de la capacité dont dispose Arianespace au Centre Spatial Guyanais. Arianespace dispose d'un carnet de commandes de plus de 4 Md€ provenant de 34 clients, ce qui représente plus de 70 satellites à lancer et garantit à la société plus de trois ans d'activité: 23 lancements d'Ariane 5, dont 37 satellites à lancer en orbite de transfert géostationnaire et 4 missions dédiées, 5 lancements de Soyuz et 11 lancements de Vega. www.arianespace.com

Nous reviendrons sur le salon du Bourget dans notre prochain numéro...AE